



# IFCOPS

FORMATION POUR OSTÉOPATHES &  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ

## Accompagnement perinatal en thérapie manuelle

Réf. IFCOPS-Accperinat-2025-01

### Dates :

**10-11-12 Septembre  
2026**

**3 jours –21 heures**

### Public visé :

Ostéopathes,  
Kinésithérapeutes,  
Chiropracteurs, Autres  
professionnels de  
santé(nous contacter)

**Tarif : 780€, net**  
*de taxe (hors repas et  
hébergement)*

*Exonération de TVA  
conformément à l'art.261-4-  
4° du Code Général des  
Impôts*

### Lieu :

**LYON – Sport dans la  
ville**

### Horaires :

8h30-9h : Accueil des  
participants

Formation : 9h00-12h30 /  
14h – 17h30 (variable en  
fonction de l'évolution de  
la formation)

Formation en  
Présentiel.

### Prérequis :

Être ostéopathe,  
kinésithérapeute,  
chiropracteur ou  
professionnels de santé

### OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A la fin de la formation, les participants seront capables de:

- **Expliquer** les principes fondamentaux du suivi de grossesse, afin de disposer d'une base solide pour la prise en charge périnatale en thérapie manuelle.
- **Analyser** les clés de la synergie fonctionnelle entre le thorax, le caisson abdominal et le périnée, afin d'identifier les mécanismes clés de cette interaction et d'optimiser la prise en charge.
- **Mobiliser** les outils pratiques et les conseils appropriés pour assurer une prise en charge complète des patientes enceintes et en post-partum.
- **Intégrer** l'activité physique adaptée et le renforcement musculaire profond à son discours et à sa pratique
- **Proposer** en toute légitimité un suivi thérapeutique, qu'il soit conventionné ou hors nomenclature, et le mettre en œuvre concrètement dans sa pratique.
- **Utiliser** les outils nécessaires pour accompagner les douleurs de la période périnatale

### MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

- La formation alternera cours magistral et enseignement pratique, supervisés par le formateur
- Utilisation de supports projetés, de vidéos, d'articles et/ou d'études scientifiques et bien entendu l'expertise du formateur.
- Les documents administratifs (convention, devis, quizz, QCM, fiches d'évaluation,) ainsi que les documents pédagogiques (support de cours, QCM,...) seront envoyés à l'ensemble des participants en amont de la formation mais également pour certains documents pendant et après la formation (questionnaire de satisfaction « à froid », attestation de présence,...)
- D'un point de vue logistique : grande salle dédiée à la formation avec vidéoprojecteur, tables de manipulations selon les formations, paperboard et mise à disposition de gel hydroalcoolique, masques, draps d'exams, ...
- Possibilité des consultations magistrales en fonction des formations et de la disponibilité des patients.

### MOYENS D'EVALUATIONS :

**Avant le début de la formation** : évaluation diagnostique, via l'envoi d'un ou plusieurs questionnaires à l'ensemble des participants, qui permet :

- De mieux connaître les stagiaires tant au niveau de leur parcours professionnel que de leurs attentes et besoin en amonts de la formation ;
- Au formateur d'ajuster la formation en fonction des attentes et des besoins des participants
- D'évaluer les connaissances du stagiaire sur le thème de la formation



IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé

Site internet : [ifcops.com](http://ifcops.com) – Mail : [bganzer.ifcops@gmail.com](mailto:bganzer.ifcops@gmail.com)

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 28 juillet 2025



## Nombre de stagiaires :

Minimum : 12 stagiaires

Maximum : 24 stagiaires

## Indicateur de résultat (depuis 2021) :

- Satisfaction globale :

## Modalités :

Inscription préalable par mail, téléphone ou par le formulaire d'inscription

## Délai d'accès :

Au maximum 12 mois après la 1ère prise de contact

Date limite d'inscription :

**8 Septembre 2026** (nous contacter pour une inscription au-delà de cette date)

## Contact :

Pour tous renseignements :

**Benjamin Ganzer**

[bganzer.ifcops@gmail.com](mailto:bganzer.ifcops@gmail.com)

06 58 75 95 17



Formation susceptible d'être prise en charge par le FIF-PL

**Pendant la formation** : des évaluations sont mises en place sous la forme de quizz, questions/réponses, cas cliniques, tables rondes,...

**En fin de formation** : un questionnaire est remis à l'ensemble des stagiaires afin d'évaluer leurs acquis durant la formation et la progression de leurs niveaux de compétences.

## EVALUATION DE L'ORGANISME DE FORMATION :

### En fin de formation :

Les stagiaires sont invités à nous faire part de leurs avis et commentaires à travers une fiche d'évaluation avec des critères pédagogiques, organisationnels, de satisfaction personnelle, du formateur(s)...

Une fiche de présence est présentée, en début de chaque demi-journée, et signée par tous les participants.

## MATERIELS NECESSAIRES :

- Support de cours (qui sera envoyé avant la formation ou remis le jour de la formation)
- Matériel pour la prise de note
- Tenue adéquate à la pratique de l'Ostéopathie
- Téléphone portable, tablettes ou ordinateur portable afin de répondre aux divers questionnaires dématérialisés.
- Serviettes

## SANCTION VISEE :

- Certificat de réalisation de formation précisant les objectifs, la nature, les dates et le nombre d'heures.
- Le certificat est remis au stagiaire ayant suivi l'ensemble de la formation.

## ACCESSIBILITE, PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP:

○ Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), la formation est accessible aux personnes en situation de handicap : Merci de [nous contacter](#) pour préciser si vous êtes en situation de handicap et pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de vos besoins.

○ Femmes enceintes/Mamans allaitantes : contactez-nous par email pour préparer votre arrivée et votre accueil (mise à disposition de coussin, frigo,...)

**Les FORMATRICES** : Mélodie BRETIGNIER, Ostéopathe DO et Charline PIZZARDO, Kinésithérapeute



**IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé**

Site internet : [ifcops.com](http://ifcops.com) – Mail : [bganzer.ifcops@gmail.com](mailto:bganzer.ifcops@gmail.com)

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 28 juillet 2025



# PROGRAMME DE FORMATION :

---

## 1. MÉCANIQUE ET PHYSIOLOGIE DE LA GROSSESSE ET DU POST PARTUM

- Rappel du suivi médical classique: le connaissez-vous vraiment ?
- Changements hormonaux, biomécaniques, psycho-émotionnels, ... de ces deux périodes spécifiques de vie des femmes.
- Diaphragme, caisson abdominal et périnée: fonctionnement, rôle, évolution et coordination

## 2. NOS ENJEUX, EN TANT QU'ÉTHÉRAPEUTE DU MOUVEMENT, EN PÉRIODE PRÉNATALE

- Les étapes clés: douleurs et attentes au fil de la grossesse
- Établir un bilan et les objectifs de la prise en charge
- Les motifs de consultations: diagnostics différentiels et red flag
- Les traitements mis en place sur les différentes sphères: thoracique, abdominale, pelvienne et autres.
- THÉORIE ET PRATIQUE selon le trimestre de grossesse: bilan, techniques, exercices physiques adaptés

## 3. POST-PARTUM IMMÉDIAT ET À DISTANCE

- "Tout se joue les 6 premières semaines" quoi mettre en place et pourquoi ?
- N'oublions pas les changements hormonaux et leur impact majeur psycho-émotionnel: baby-blues, dépression du post-partum
- Bilan complet du post-partum: analyser l'instant présent et préparer le long terme selon les objectifs fixés avec la patiente
- Rééducation et techniques visant l'ensemble de nos sphères: théorie et pratique
- Accompagner la reprise d'une activité physique et / ou sportive



**IFCOPS – Institut de Formation Continue pour Ostéopathes et Professionnels de Santé**

Site internet : [ifcops.com](http://ifcops.com) – Mail : [bganzer.ifcops@gmail.com](mailto:bganzer.ifcops@gmail.com)

SIRET : 89385776300013 – SARL au capital de 1000€ -

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°84010231801 du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes

Mise à jour le 28 juillet 2025

